



Eco crèches

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)

▼
ACTION NOUVELLE

▼
ACTION POURSUIVIE

▼
ACTION 1.2.10-1

Protéger la santé des enfants dans les crèches

Protéger la santé des enfants, c'est garantir une alimentation saine et responsable, des produits d'hygiène non toxiques et une bonne qualité de l'air intérieur. Cette action se traduit aussi par l'ouverture et le soin apporté aux enfants en situation de handicap.

▼
ACTION 1.2.10-3

Place aux parents

Il s'agit de sécuriser les parents dans leur rôle éducatif, de renforcer leurs « habiletés et compétences » en proposant des espaces de réflexions et d'échanges promouvant une éducation bienveillante et positive.



▼
ACTION 1.2.10-2

Développer dès le plus jeune âge une conscience éco-citoyenne

Parce que les crèches accueillent la génération future, elles ont un rôle majeur à jouer dans cet éveil à l'éco citoyenneté. Des interventions pédagogiques seront proposées aux enfants, des formations aux professionnels, des potagers seront développés dans chaque crèche.

▼
ACTION 1.2.10-4

Eco-structure

Ouverture du nouvel équipement visant à accueillir une crèche, un centre social, un Relais d'Assistants Maternelles et un Lieu d'Accueil Parents-Enfants.

